

V. VÉPÉE 14

# Programme de législature 2014-2017 et plan financier



Mercredi 7 mai 2014, Château de Neuchâtel

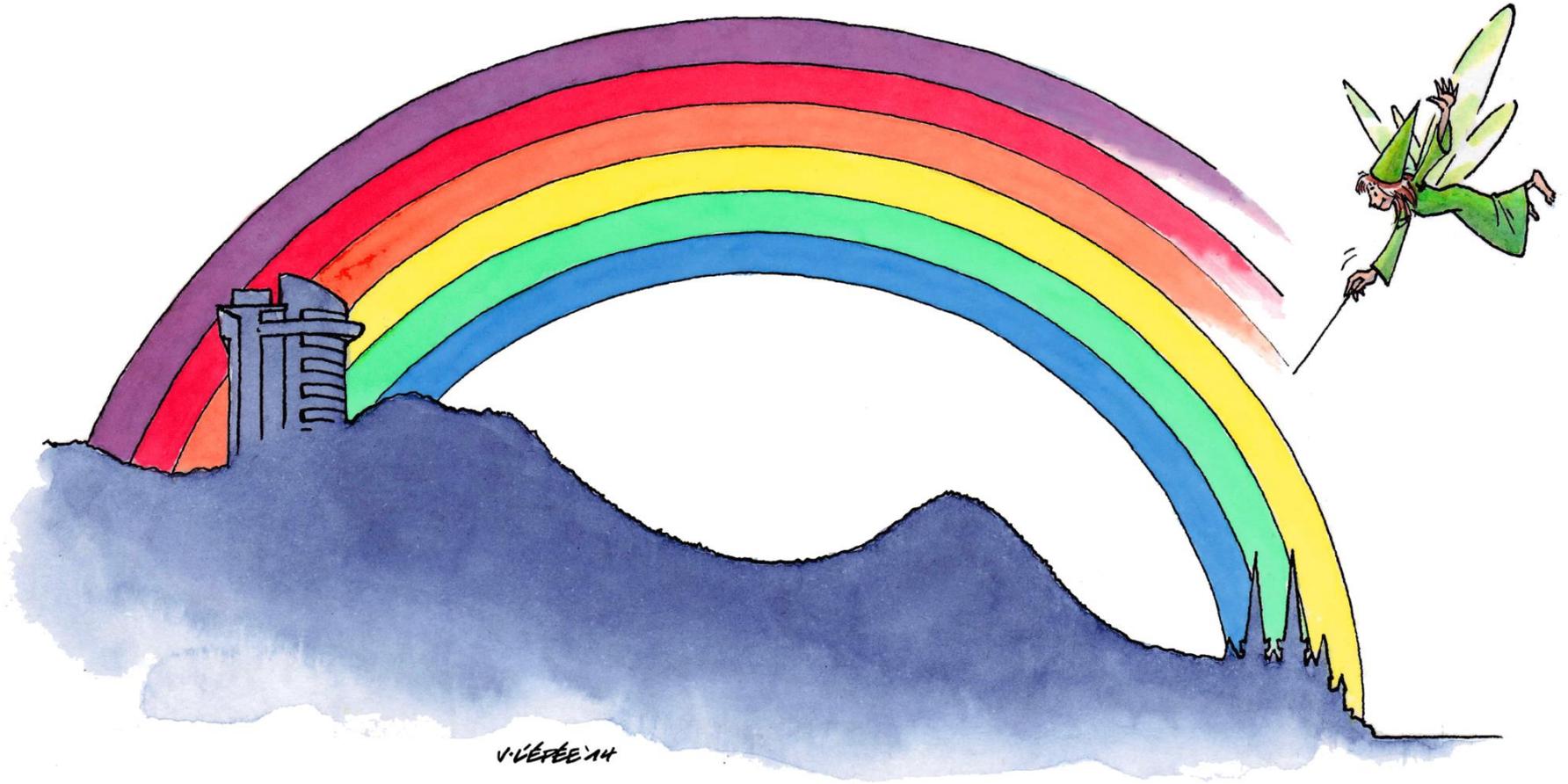
# Déroulement

- 1. Salutations et introduction**
- 2. Méthode de travail**
- 3. Structure du Programme de législature**
- 4. Vision stratégique**
- 5. Focus sur quatre mesures phares**
- 6. Plan financier**
- 7. Conclusion**
8. Questions - Réponses

# Salutations et introduction

**M. Laurent Kurth**

Président du Conseil d'Etat



# Méthode de travail

**Mme Séverine Despland**

Chancelière d'Etat

# Le temps de l'écoute, du dialogue et de la réflexion

- Volonté du Conseil d'Etat de mener une large concertation avec les partenaires
- Volonté du Conseil d'Etat de construire une forte convergence entre les membres du collège

## Confiance et détermination

Maîtres-mots  
de la législature nouvelle

# Structure du Programme de législature - Vision stratégique

**M. Laurent Kurth**

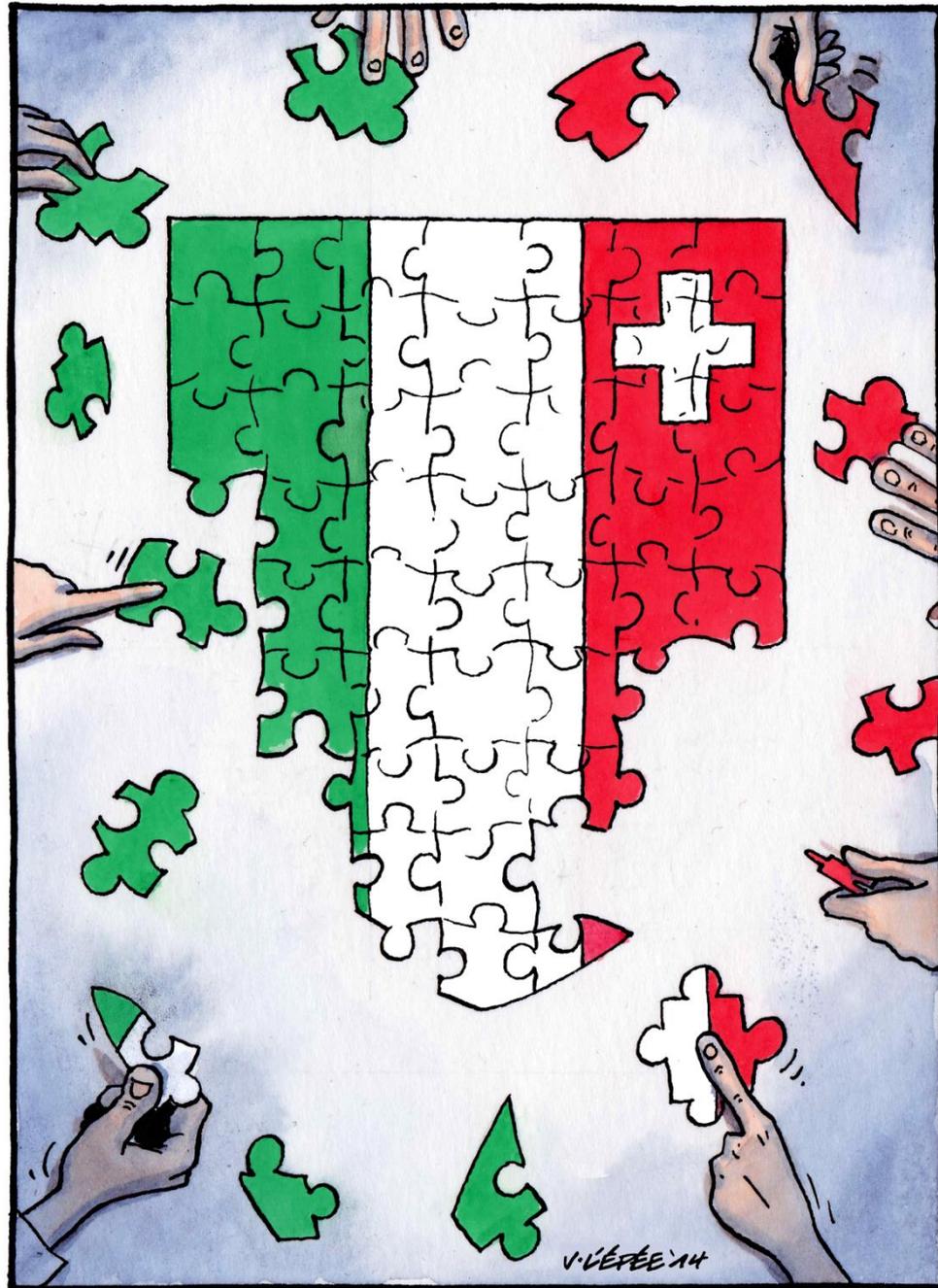
Président du Conseil d'Etat

# Structure du Programme de législature

- Etat des lieux
- Vision stratégique
- Cinq axes stratégiques
- Mesures phares
- Plan financier
- Conclusion

# Vision stratégique

- Neuchâtel, un canton qui doit se repenser, réinventer la contribution qu'il veut apporter aujourd'hui et demain à la prospérité d'une Suisse industrielle et innovante
- Trois défis pour y parvenir:
  - Confiance et image
  - Nouvelle dynamique
  - Un seul territoire, partie active de plus vastes espaces



# Axes stratégiques et mesures phares

## Cinq axes stratégiques

- Création et innovation
- Production et circulation des richesses
- Attractivité territoriale
- Rayonnement
- Approche nouvelle de l'Etat

## Mesures phares



# Focus sur quatre mesures phares

# Une circonscription unique

**M. Alain Ribaux**

Conseiller d'Etat,  
chef du DJSC

# Une circonscription unique

- Un canton = un espace
- La fin des districts
- Entre 65 et 90 députés ?
- A régler en conséquence:
  - Appareusement et quorum
  - Suppléance
  - Nombre de commissaires
  - Etc.

# Dualisation de la formation

**Mme Monika Maire-Hefti**

Conseillère d'Etat,  
cheffe du DEF

# Dualisation de la formation professionnelle

- Créer 400 nouvelles places d'apprentissage
- Offrir des formations en adéquation avec les besoins du marché du travail
- Dualiser les formations à plein temps par des mesures ciblées
- Soutien des entreprises formatrices

# Nouveau projet de mobilité

**M. Yvan Perrin**

Conseiller d'Etat,  
chef du DDTE

# Nouveau projet de mobilité

- Renforcer les liaisons ferroviaires vers l'extérieur
- Développer le réseau cantonal de transports publics
- Garantir la complémentarité du RER avec les différents types de mobilité
- Structurer le développement territorial du canton en fonction du réseau de transports

# Pôle d'innovation

**M. Jean-Nat Karakash**

Conseiller d'Etat,  
chef du DEAS

# Pôle d'innovation

- Valoriser le pôle d'excellence neuchâtelois dans les micro- et nanotechnologies
- Soigner les liens entre le pôle d'innovation et le tissu industriel et économique régional
- Attirer des entreprises et des talents d'ici et d'ailleurs pour alimenter la croissance du pôle
- Faire de Neuchâtel le lieu où l'idée devient produit, où se construit l'avenir de la Suisse industrielle

# Plan financier

**M. Laurent Kurth**

Conseiller d'Etat,  
Chef du DFS

# Plan financier

- Progression annuelle des charges et des revenus: base de 0,5%
- Exceptions: impondérables
- Exceptions: ambitions
- Exceptions: restrictions
- Mesures complémentaires d'assainissement

# Confiance et détermination

Fixer un cap et des lignes pour  
inspirer les choix et l'action

Républiqu**E** et  
Canton de  
Neuchâ**t**el

C  
O  
N  
F  
I  
A



V. CÉZANNE